

REGLEMENT DU JEU «CIC LA CHAPELLE SUR ERDRE 2011 »

Article 1 – ORGANISATION

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 €, dont le siège social est situé 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, à NANTES (44000), organise pour son compte, un jeu par tirage au sort intitulé « CIC LA CHAPELLE SUR ERDRE 2011 » du 15 novembre 2011 au 10 décembre 2011. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2 - CONDITION DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure ayant complété et déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet à l'agence CIC Ouest, 7 rue Martin Luther King, 44240 La Chapelle sur Erdre du 15 novembre 2011 au 10 décembre 2011, du mardi au vendredi de 8h45 à 13h30 et de 13h45 à 18h00 et le samedi de 8h45 à 12h30.

Les salariés et retraités du CIC et de ses filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, descendants directs et collatéraux), et les personnes ayant participé à la conception du jeu et assurant sa mise en place ainsi que les membres de leur famille, ne peuvent pas participer au jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 3 - MODALITE DE PARTICIPATION

Une personne ne pourra compléter qu'un seul bulletin (mêmes nom et adresse). En cas de pluralité de participation, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

Article 4 - DESCRIPTIF DES DOTATIONS

1^{er} prix : Un téléviseur LCD d'une valeur de 450 € TTC

2^{ème} prix : Une tablette numérique Archos 70 IT d'une valeur de 250 € TTC

3^{ème} prix : une cafetière Nespresso Magimix d'une valeur de 180 € TTC

4^{ème} prix : un téléphone portable + un forfait prépayé d'une valeur totale de 39 € TTC

5^{ème} prix : un téléphone portable + un forfait prépayé d'une valeur totale de 39 € TTC

Article 5 - TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu au siège de CIC Ouest situé 2 avenue Jean-Claude Bonduelle – Nantes le 15 décembre 2011, sous contrôle d'huissier de justice.

Article 6 - AVIS DE GAIN

Les cinq gagnants seront informés par courrier dans les 20 jours suivant le tirage au sort qui les auront désignés.

Article 7 - ATTRIBUTION DES LOTS

Les gagnants devront se présenter en agence, muni de ce courrier afin que leur soit remis leur lot. Le lot ne peut faire l'objet d'aucune substitution par sa valeur en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque sorte que ce soit et n'est pas cessible. Tout lot non réclamé par le gagnant dans les 90 jours suivant le tirage ne sera pas attribué.

ARTICLE 8 : consultation du règlement

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin. Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre remboursé au tarif en vigueur) à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction Appui Commercial, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes cedex 1.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la détermination du gagnant et l'interprétation ou l'application du règlement.

ARTICLE 9 : remboursement des frais

Les gagnants pourront demander le remboursement de leurs frais de déplacement occasionné pour venir retirer leur lot, calculé sur la distance entre leur domicile (présent sur le territoire CIC Ouest) et l'agence CIC La Chapelle sur Erdre. Celui-ci tiendra compte du parcours calculé de leur habitation à l'agence bancaire CIC La Chapelle sur Erdre, à raison de 0.46 € le km (pour un trajet en voiture particulière).

ARTICLE 10 : loi informatique et liberté

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex ».

Chaque gagnant autorise l'utilisation éventuelle de son nom et de sa photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant son accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

ARTICLE 11 : divers

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 12 - LOI APPLICABLE

Le présent règlement est régi par la loi française.

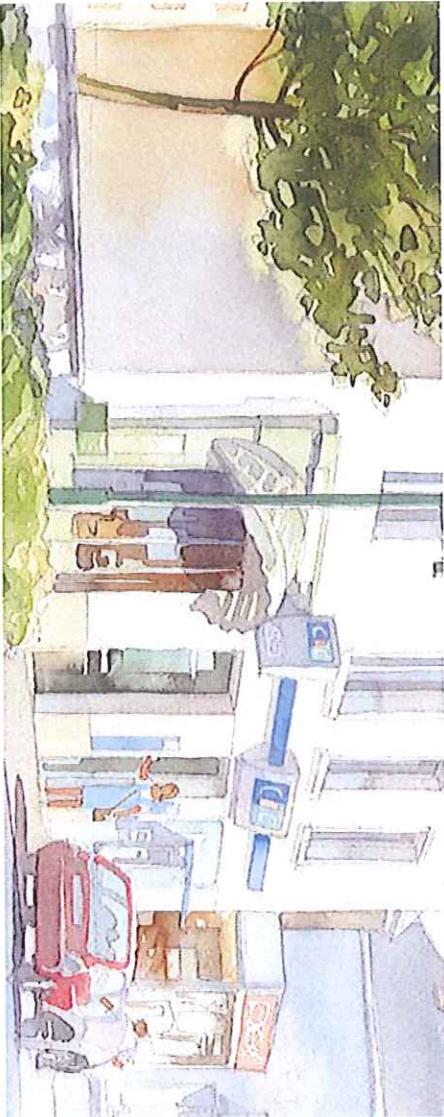


Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes - LBF 465. Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance : N° ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr). Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.



Parce que le monde bouge.

Profitez d'une pluie d'avantages
et de cadeaux dans
notre agence CIC La Chapelle sur Erdre !



Profitez de nos Offres de Bienvenue...



**Disposer de solutions en banque,
en assurance et téléphonie
adaptées à vos besoins du mome**

卷之三

C'est pourquoi le CIC a conçu pour vous des garanties exclusives et des services innovants à des conditions avantageuses.

Pour être mieux protégé, réaliser plus aisément vos projets et simplifier votre gestion quotidienne, venez découvrir les Offres de Bienvenue que le CIC vous réserve.

Le CNAV VIE, S.A.CA, ACM (ARD) et finançant. Pour les opérations effectuées au quatrième trimestre, le remboursement sera effectué par le Code des Assurances, Mutualité Nationale relèvent du livre I du code de la mutualité) et distribuée sous la marque CIC Mutualisation. CIC mobile est un service de l'opérateur NRJ Mobile, SAS RCS 491 713 022, 12 rue Guillon, 75107 Paris cedex 02.



Parce que le monde bouge.

**Et
des cadeaux à gagner !**

1er prix
1 téléviseur LCD 81cm HDTV
d'une valeur de 450 €

3^e prix
1 cafetière Nespresso Magimix Citiz
d'une valeur de 180 €

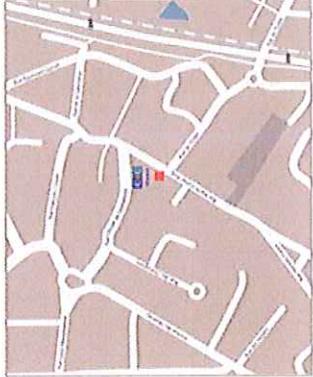
4ème et 5ème Prix
1 téléphone portable + 1 forfait prépayé
d'une valeur totale de 78 €

>>> Pour nous rencontrer, il vous suffit de contacter l'agence CIC La Chapelle sur Erdre.
Un conseiller se tient à votre disposition pour étudier vos projets !



De gauche à droite,
Valérie de Bonardi,
Pauline Audigane,
Martine Martinneau,
Chloé Bitaudieu,
Anne Le Poitevin, directrice.

>>> L'agence CIC La Chapelle sur Erdre est près de chez vous :



7 rue Martin Luther King
44240 La Chapelle sur Erdre
tél : 02 51 72 44 30
fax : 02 51 12 78 39
email : 14533@cic.fr

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi
8h45 - 12h30 et 13h45 - 18h00
samedi 8h45 - 12h30

Professionnels, optez pour un partenariat gagnant !

Gestion courante

Le Contrat Professionnel Global

Indispensable, avantageux, sans surprise et efficace.

3 mois offerts⁽¹⁾
gain minimum de 72 € HT

Vous protéger et
préparer votre retraite

La santé, la prévoyance,
la retraite sont plus que
jamais des préoccupations
incontournables.

1 mois offert sur votre
assurance santé CIC⁽²⁾

Gestion courante

Le Contrat Personnel

Choisissez la banque qui
vous ressemble !

Avec un abonnement
forfaitaire mensuel, vous
accédez aux services de
votre banque au quotidien.

6 mois offerts⁽³⁾

Téléphonie

CIC Mobile

1 mois de forfait
téléphone offert pour
toute souscription d'une
offre CIC Mobile avec
engagement de 24 mois.⁽⁴⁾

Avantage Famille : jusqu'à
-20 % par mois sur
l'ensemble de vos forfaits.

Epargne

Faites décoller votre épargne

Livret Bienvenue à 4%⁽⁵⁾
Un placement qui allie
sécurité et disponibilité.
Sa rémunération est garantie.

50 € versés sur le plan
d'épargne programmée
CIC de votre choix.⁽⁶⁾

jeu gratuit sans obligation d'achat.
Pour participer, il vous suffit de compléter ce bulletin
et de le déposer à l'agence CIC La Chapelle sur Erdre
dans l'urne prévue à cet effet
entre le 15 novembre et le 10 décembre 2011.

Vos coordonnées :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

N° téléphone _____

E-mail : _____

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la tenue des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les raisons nécessaires afférentes aux finalités sus-mentionnées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

CIC Ouest

Parce que le monde bouge.

Travaux, auto, vacances, informatique,
électroménager...
Nous disposons d'un large choix de prêts adaptés
à chaque étape de votre vie.⁽¹⁾
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez
vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Immobilier
Plus qu'un taux, nous vous proposons
une étude personnalisée de votre
financement tenant compte des
avantages des mesures
gouvernementales.⁽¹⁾

**Votre Terminal de
Paiement
Électronique**
3 mois offerts sur la
location de votre TPE.
Gain minimum de
51 € HT.⁽⁴⁾

Particuliers, des offres adaptées à votre vie !

Téléphonie

CIC Mobile

1 mois de forfait
téléphone offert pour
toute souscription d'une
offre CIC Mobile avec
engagement de 24 mois.⁽⁴⁾

Avantage Famille : jusqu'à
-20 % par mois sur
l'ensemble de vos forfaits.

Assurances

Auto - Habitation - Santé - Prévoyance

Des solutions qui vous facilitent la vie sansoublier d'être avantageuses.

1 mois offert pour un nouveau contrat d'assurance souscrit⁽⁹⁾
et 2 mois offerts à partir du 3^{ème} contrat d'assurance souscrit.⁽⁹⁾

Epargne

Faites décoller votre épargne

Livret Bienvenue à 4%⁽⁵⁾

Un placement qui allie
sécurité et disponibilité.
Sa rémunération est garantie.

50 € versés sur le plan
d'épargne programmée
CIC de votre choix.⁽⁶⁾

Vos projets

Travaux, auto, vacances, informatique,

électroménager...

Nous disposons d'un large choix de prêts adaptés
à chaque étape de votre vie.⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez
vos capacités de remboursement avant de vous engager.